

HISTOIRE

Les Archives municipales vous proposent de découvrir durant deux mois l'histoire de la II^e république à Neuilly.

La II^e République à Neuilly (2^e partie)

L'activité communale pendant la Seconde République est très largement dédiée aux indemnités et aux secours à la population.

La mise en place des ateliers nationaux à Neuilly

Les ateliers nationaux sont une création de la Deuxième République pour donner du travail aux ouvriers. L'Etat organise et paye le travail.

Le 8 avril 1848, le maire de Neuilly crée son propre atelier national, affecté à la route nationale 13. Des ouvriers sont alors employés dans cinq compagnies, soit à l'atelier d'extraction de cailloux du bois de Boulogne, soit à celui des Ternes.



Bon de de 100 francs pour le paiement des ouvriers
Cote 86 V - A.M.N.S.S.

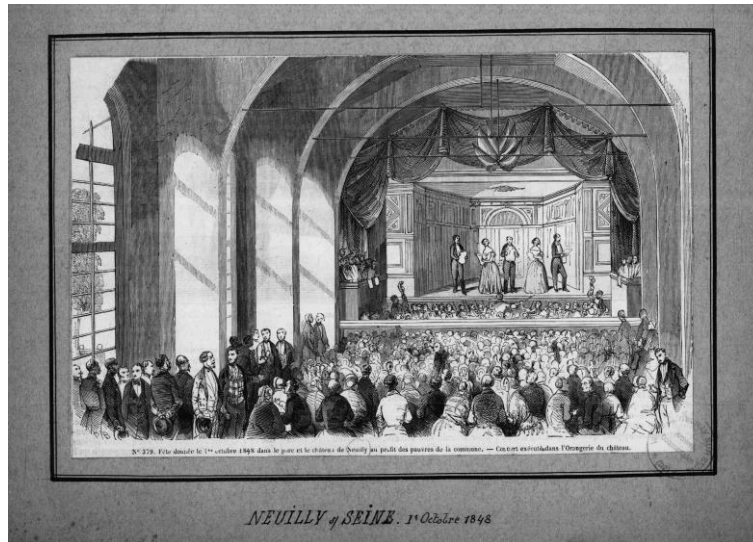
Le 10 mai 1848, le gouvernement provisoire cède le pouvoir à un gouvernement élu qui est opposé à l'intervention de l'Etat dans la régulation du marché du travail.

En conséquence, le 26 juin, le ministre des travaux publics durcit ses conditions et exige que les ouvriers de Neuilly soient désormais payés en mairie et qu'ils répondent à trois appels par jour.

Le 20 juin 1848, l'Assemblée vote la fermeture des ateliers nationaux, ce qui provoque une insurrection dans Paris trois jours plus tard.

L'aide accordée aux nécessiteux

Suite aux journées révolutionnaires de février et de juin, la municipalité accorde des dédommagements aux citoyens qui ont subi des blessures ou des dégradations. Puis la solidarité s'organise, le 1^{er} octobre 1848, un concert est donné dans l'orangerie du château de Neuilly au profit des nécessiteux de la commune.



Fête donnée le 1er octobre 1848 : concert exécuté dans l'Orangerie du château
Cote 4 Fi 2.13 - A.M.N.S.S.

Vers le Second Empire

Le 26 juin 1849, Antoine Simonet renonce à sa charge de maire. Le conseil municipal accepte sa démission et nomme Jean Andrau maire. La délibération s'achève ainsi :

« Le conseil à l'unanimité adresse à M. Simonet l'expression sincère de ses remerciements pour le zèle courageux qu'il a montré dans ses fonctions de maire aux époques les plus difficiles de l'année 1848 et les soins éclairés qu'il n'a cessé d'apporter aux affaires municipales... »

Manifestement très malade, Antoine Simonet décède à l'âge de 56 ans à son domicile de Neuilly le 30 avril 1850.

En avril 1851, Narcisse Ancelle est élu maire et va exercer cette fonction durant tout le Second Empire.

Demande de séparation du quartier des Ternes d'avec Neuilly

En 1831 et 1839, les habitants des Ternes demandent leur séparation de la commune de Neuilly qui y est fortement opposée.

Après la révolution de 1848, les habitants des Ternes adressent une troisième demande. Une commission est créée pour étudier les effets d'une éventuelle répartition.

En 1859, la loi du 16 juin officialise enfin l'annexion des Ternes à la capitale et prend effet le 1^{er} janvier 1860.

La Vitrine des Archives : du 1^{er} septembre au 31 octobre 2016 dans le Vestibule d'Honneur, 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville, de 9h à 17h30.

Pour tous renseignements : archivdoc@ville-neuillysurseine.fr